



Conseil des jeunes

Conseillers d'un soir à la Ville de Saint-Colomban

Saint-Colomban, le 12 juin 2015 – Lors du conseil municipal de juin dernier, le conseil municipal a permis à des élèves des 2^e et 3^e cycles du primaire de vivre l'expérience de siéger lors d'une vraie séance de conseil. Leur rôle lors de cette séance : l'adoption de leurs propres propositions.

Neuf élèves de l'école à l'Orée-des-Bois guidés par madame Isabelle Maltais, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, ont consulté les diverses classes de l'école et se sont entendus sur des résolutions concernant des projets qui leur tiennent à cœur. Les jeunes ont formé un véritable conseil et ont voté leurs résolutions. Ils ont dû respecter les processus décisionnels, le décorum ainsi que la tenue d'une période de questions. Chacun avait son rôle à jouer : celui de maire, de conseiller, de directeur général ou de greffier.

Résolutions

Notre conseil d'un soir a proposé et accepté les trois résolutions suivantes : l'autorisation d'entreprendre le processus d'appel d'offres pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoires permanentes extérieures au parc à l'Orée-des-Bois, ainsi que l'octroi de contrats pour le nivelage de terrain et l'installation de tourbe format géant pour la construction d'un terrain de soccer à l'arrière de l'école à l'Orée-des-Bois et l'achat de panneaux éventail et d'accessoires pour la pratique du basketball.

Le maire Jean Dumais tient à souligner l'implication de Zachary Thériault, Zachari Carignan, Julien Legault, Sarah-Jeanne Loisel, Jonathan Pomerleau, Maïka Hamel, Gabrielle Turgeon et Gabriel Gagnon, qui ont su se prêter, le temps d'une soirée, au jeu de conseiller municipal pour la Ville de Saint-Colomban.

Pour plus d'information sur la Ville de Saint-Colomban, consultez le :
www.st-colomban.qc.ca et www.facebook.com/Ville.de.Saint.Colomban

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondé vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de la Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban.

– 30 –

Information :

Claude Panneton, directeur général
450 436-1453 poste 231 / cpanneton@st-colomban.qc.ca